

Infos Lilas

N° 81 - mai 2009

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

AVEC CE NUMÉRO

Le programme de Lil'art 2009

Perspectives

Adrien Fryc,
principal du collège

Déplacements

Les Lilas, 1^{re} ville
de l'est parisien
équipée en Vélib'

Écoles élémentaires

Les nouveaux
secteurs scolaires

Dossier

Se loger aux Lilas

Vie de quartier

25 mai : la Fête
des voisins

Intercommunalité

Une idée
qui fait son chemin

26 avril : des milliers
de participants
à la brocante de BaLiPa.





Adrien Fryc, un principal sur tous les fronts

En provenance de Bondy, Adrien Fryc est arrivé à la tête du collège Marie-Curie en septembre 2008. Une nouvelle étape d'une carrière passée entièrement en Seine-Saint-Denis, dans un collège qu'il entend mener à bon port.

Sa mutation au collège des Lilas, Adrien Fryc l'a souhaitée: « *Dans ce métier, on a besoin de changements pour ne pas s'user. On doit savoir se remettre en question parce que la vie évolue: l'école et les élèves changent. Il faut trouver les moyens d'agir et de réaliser.* » Elle représente pour lui une nouvelle étape. Après vingt-cinq années d'enseignement des mathématiques à Saint-Denis, Clichy, Bondy et Villetaneuse (« *Toujours en Seine-Saint-Denis* », précise-t-il avec une pointe de fierté), lui est venue l'envie de faire avancer les choses différemment. Il passe alors le concours de personnel de direction, devient chef d'établissement adjoint de 1997 à 2001, puis principal à partir de 2002.

Un métier de patience, un travail d'équipe

Lorsqu'il évoque son métier, Adrien Fryc insiste toujours sur

la nécessité de travailler collectivement, de s'appuyer sur une équipe: Dennis Parisi, son adjoint, évidemment, mais aussi les enseignants, les parents d'élèves... « *Les choses ne se font pas du jour au lendemain. Il faut convaincre pour pouvoir faire.* » Il insiste aussi sur la nécessité d'envisager son action sur le long terme. Inutile donc de tenter de lui faire dresser un bilan de son action depuis quelques mois. Bien trop tôt: « *Au collège, le jeune se construit. Le corps, la mentalité, l'esprit: tout change. C'est compliqué, c'est pourquoi il faut être patient.* »

Un établissement à faire vivre et à valoriser

Être principal, c'est d'abord « *faire fonctionner le collège, ce qui passe par la pédagogie, la relation humaine et la diplomatie* ». La tâche n'est pas mince: pas facile de constituer des emplois du temps pour septcent cinquante

élèves et soixante professeurs. C'est également être porteur de projets, « *impulser des choses en tenant compte de la diversité humaine et faire en sorte que tous les élèves réussissent à leur niveau* ».

Les projets, il n'en manque pas: améliorer encore le taux de réussite au brevet des collèges, faire qu'un plus grand nombre d'élèves entre en seconde générale et technologique, armer au mieux les élèves de sixième, de cinquième, de quatrième pour qu'ils soient à même d'affronter avec succès l'année suivante... « *Le passage au collège doit permettre de faire avancer les élèves, qu'ils en sortent avec les bagages nécessaires pour se construire un projet d'avenir.* » Son rôle, c'est aussi d'être « *le représentant de l'État par rapport aux institutions et à la commune* ». Avec la ville, des partenariats se renforcent et d'autres se construisent, à

l'image de la mise en place d'un conseil municipal des jeunes qui lui tient particulièrement à cœur. Diriger un établissement, c'est enfin « *en assurer la promotion vis-à-vis des familles* », par exemple en allant à la rencontre des parents des élèves de CM2 des écoles élémentaires des Lilas mais aussi en valorisant les initiatives qui fourmillent dans ce collège plein de vie: les nombreux voyages et sorties, les actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), le projet en lien avec la maternité des Lilas, la collaboration avec la RATP qui aboutit à l'obtention par les élèves d'une attestation de sécurité routière... Et bien d'autres encore! Principal? Pas seulement un métier donc, mais un défi permanent!

Collège Marie-Curie
10, boulevard Jean-Jaurès.
Tél. : 01 48 43 67 67.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'Observatoire national de la délinquance (OND) vient de publier les statistiques relatives à la sécurité publique.

Les chiffres sont, hélas, éloquentes quant à l'augmentation de l'insécurité de notre pays.

Le gouvernement évoque une soit disant diminution du nombre des délits. En fait ce sont quelques catégories très précises qui sont en baisse, comme les vols d'automobiles qui régressent en raison d'une meilleure protection des véhicules par des systèmes d'alarme et d'immobilisation de plus en plus sophistiqués. Les violences occasionnées aux personnes sont, quant à elles, en forte hausse ! Selon les propres chiffres du ministère de l'Intérieur, que Claude Bartolone, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis rappelait il y a quelques jours, les atteintes aux personnes ont progressé de plus de 22 % depuis 2002, tandis que sur la seule année 2008 les vols à main armée et les braquages de commerçants ont respectivement augmenté de + 17 % et + 29 % !

Au demeurant, il ne s'agit là que de délits recensés, constatés ou ayant fait l'objet de réels dépôts de plaintes et pas de simples mains courantes dont on sait qu'elles n'entrent pas dans les statistiques. Tout comme les multiples actes d'atteintes aux personnes que constituent, par exemple les agressions physiques gratuites ou crapuleuses ou les occupations agressives de halls et d'abords d'immeubles auxquelles, aux Lilas comme dans toutes les villes, nous sommes confrontés dans plusieurs quartiers. En effet, même si la situation des Lilas est beaucoup moins problématique que celle d'autres villes du départe-

ment ou d'arrondissements de l'est parisien, notre commune n'est pas épargnée par le phénomène.

Ministre de l'Intérieur puis Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy n'est pas en responsabilité d'action publique contre l'insécurité depuis sept semaines ou sept mois, mais depuis sept ans ! Sept ans durant lesquels l'insécurité a augmenté dans notre pays parce que l'État assure de moins en moins sa mission de protection des citoyens.

Foin des grands shows médiatiques, des rodomontades et de la gesticulation, c'est par des actes concrets que l'État doit enfin agir contre la délinquance, par la prévention, la répression et l'aide aux victimes... Or la seule véritable grande décision de Monsieur Sarkozy en la matière fut de supprimer, en 2002, la police de proximité dont le travail commençait à porter ses fruits.

Aujourd'hui, l'État semble découvrir le phénomène des bandes : il y a deux ans, un préfet ne fut-il pas sanctionné et muté pour avoir osé tirer un signal d'alarme sur la situation dans le département ? Depuis lors, rien n'a changé et notre commissariat (1 policier seulement pour 510 habitants !) est toujours, comme tous les commissariats de Seine-Saint-Denis, aussi faiblement doté en effectifs...

Les élus locaux de toutes obédiences politiques n'acceptent plus de devoir se substituer, par l'action - au demeurant remarquable - des polices municipales, à un État qui capitule et renonce à assumer ses responsabilités. C'est là le sens de la pétition pour le renforcement des effectifs de police que les quatre municipalités du ressort du commissariat des Lilas remettront prochainement au gouvernement.

« Foin des grands shows médiatiques, des rodomontades et de la gesticulation, c'est par des actes concrets que l'État doit enfin agir contre la délinquance, par la prévention, la répression et l'aide aux victimes... »



© Virginie Sueres

Avril 2009 : quelques instantanés



27 mars

Objectif zéro faute

Une soixantaine de Lilasiens a participé à la dictée organisée par le service jeunesse et la bibliothèque municipale. Bernadette Rouaud (1^{er} prix senior) et Mehdi Tamim (1^{er} prix junior) ont été récompensés pour leur brio en orthographe.



Un prix pour l'écologie

La classe de CE2 d'Hélène Rochman de l'école de la Vallée a remporté le 1^{er} prix des castors d'Île-de-France pour avoir joué sur scène les sketches créés en classe et devant le public – quatre cents enfants et leurs enseignants vainqueurs.



15 avril

Danse urbaine au centre culturel Dunant

Une trentaine de jeunes Lilasiens a goûté aux joies du hip-hop lors d'un atelier de danse mené par Céline Lefèvre, danseuse en résidence aux Lilas. Ils présenteront un spectacle d'improvisation à Lil'art.



2 avril

Les cloches sont passées

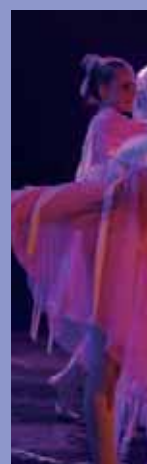
À l'approche des vacances de Pâques, la municipalité a offert à tous les enfants des écoles maternelles des friandises en chocolat. De quoi ravir les petits gourmands !

Poussière d'étoile d'or

Les élèves de l'école de danse de l'Étoile d'or ont enchanté les spectateurs du Théâtre du Garde-Chasse avec un spectacle intitulé « Poussière d'étoile » lors de quatre représentations à guichets fermés.



28 mars



Le président Jean Serrou et Annie

ès

Carton plein pour Ferrovi'art

Plus de 2 500 personnes sont venues découvrir les centaines de maquettes de trains et de locomotives exposées au gymnase Jean-Jaurès à l'occasion du salon Ferrovi'art qui a réuni cinquante-trois exposants venus de toute l'Europe.



18 avril



3 avril

École Waldeck-Rousseau
ance. Les écoliers devaient
e sur le thème de l'eau et
enseignants – a désigné les



18 avril

Commémoration du génocide arménien

Les Arméniens des Lilas ont commémoré devant la stèle du sculpteur Erevanzi, le 94^e anniversaire du génocide de 1915, en présence de M^{gr} Norvanzarian, archevêque du diocèse de France, et des élus de la ville.



25 avril

De gauche à droite : C. Valls, É. Guigou, le préfet N. Meddah, D. Guiraud, M. Legrand.

Mémoire de la déportation

Les élus des Lilas et de Romainville, entourés d'un nombreux public et des associations d'anciens combattants, ont commémoré la Journée nationale de la déportation au Fort des Lilas.



an-Claude Raveton entouré, de gauche à droite, par Isabelle
e Teysseyre.

Une brocante réussie

Plusieurs milliers de chineurs et de promeneurs ont arpenté la traditionnelle brocante Balipa. Outre les stands de bibelots, vêtements et antiquités, des animations étaient organisées : spectacle de clowns, jonglerie et musique. À nouveau un très grand moment de convivialité.



26 avril



Plantations estivales

Les parterres de tulipes seront remplacés à la mi-mai par les fleurs estivales (impatiens, bégonias, géraniums, pétunias, etc.) puis les jardinières seront installées dans toute la ville. De nouveaux hortensias ont été mis en terre, allée des Hortensias.

Montant des végétaux : 20 500 euros.

Parc Lucie-Aubrac

Du gazon a été à nouveau semé près des jeux pour enfants. L'arrosage automatique a par ailleurs été mis en service sur l'extension du parc qui donne sur la rue de Romainville.

Montant : 6 000 euros.

Espace d'Anglemont

L'évacuation des eaux pluviales dans la cour intérieure de l'espace d'Anglemont a été revue afin d'empêcher les inondations dans le bâtiment.

Montant : 7 000 euros.



Église

Les travaux de terrassement ont été réalisés en avril et le coulage des fondations en béton de la nouvelle église va démarrer prochainement.

Le plateau du boulevard Leclerc terminé



Après sept mois de travaux, le plateau traversant surélevé du boulevard du Général-Leclerc a été ouvert à la circulation. Objectifs : ralentir les véhicules et sécuriser les traversées piétonnes aux abords de l'école Calmette, de la crèche des Sentes et des commerces. Deux nouveaux conteneurs à verre – enterrés – ont été installés.

Montant des travaux : 724 580 euros (dont une subvention de la région Île-de-France de 364 120 euros).



Le square de la mairie bientôt achevé



Le nouveau square reliant la mairie à son annexe (services éducation et temps de l'enfant et affaires générales) prend forme. Après la plantation de végétaux et de gazon, reste à poser le mobilier (fontaine, bancs et éclairages), pour une ouverture mi-mai.

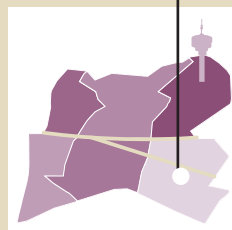
Montant des travaux : 80 000 euros.



Les enfants déposés en toute sécurité

La Ville a fait réaliser un emplacement de stationnement pour les cars permettant de déposer les enfants en toute sécurité à la piscine Floréal.

Montant des travaux : 11 600 euros.



Commerces

Boulangerie Thevenot : maintien de l'activité avec un nouveau gérant

Dans le cadre de l'opération de la ZAC du centre-ville, l'îlot situé à l'angle de la rue de Paris et de la rue Francine-Fromond, regroupant différents commerces, doit faire l'objet d'une requalification (opération de démolition-reconstruction). Dans cet objectif, la Ville s'est rendue propriétaire, en mai 2007, du fonds de commerce de la boulangerie située 79, rue de Paris, pour un montant de 533 000 €.



Afin de maintenir ce commerce, la Ville a alors consenti au fils de l'exploitant un bail précaire pour la durée maximum autorisée par la loi de 24 mois (soit jusqu'au

7 mai 2009) pour un loyer inférieur aux prix du marché en contrepartie de la précarité du bail. Renouveler le bail avec le même exploitant aurait eu comme conséquence pour la Ville des Lilas le risque de transformation de celui-ci en « bail définitif », pouvant entraîner à nouveau le paiement par la Ville d'une indemnité d'éviction de plusieurs centaines de milliers d'euros au même commerçant.

L'hypothèse d'une cessation définitive d'activité a suscité un certain émoi au sein des clients de la boulangerie, dont un grand nombre s'est manifesté auprès de la mairie par téléphone, courriers, pétitions ou e-mails...

En coordination et coopération avec M. Thevenot, un changement de gérant va intervenir, permettant le maintien de l'activité, la reprise de tous les employés et ne présentant plus de risque juridique et financier pour la Ville et les contribuables.

Transports

Vélib', mode d'emploi

Avec une mise en service le 17 avril, la ville des Lilas est la première commune de Seine-Saint-Denis à bénéficier des vélos parisiens en libre service. Comme toutes les stations situées en hauteur, celles des Lilas sont victimes de leur succès, et il est parfois difficile d'y trouver un vélo disponible. Infos pratiques.

Trois formules d'abonnement

- **Abonnement 1 an** : pour obtenir une carte Vélib' un an (29 €), il suffit de renvoyer le formulaire d'abonnement disponible sur www.velib.fr, accompagné des pièces demandées. La carte est ensuite envoyée dans un délai de 15 jours.

- **Abonnements courte durée** : les tickets Vélib' 1 jour (1 €) ou 7 jours (5 €) peuvent être achetés directement à la borne avec une carte bancaire.

Tarifs

Quelle que soit la formule choisie, la première demi-heure de trajet est gratuite. Au-delà, le coût est débité de sa carte Vélib' un an ou de son compte bancaire, selon la tarification suivante :

- 1^{re} demi-heure supplémentaire : 1 €.
- 2^e demi-heure supplémentaire : 2 €.
- au-delà : 4 € par demi-heure supplémentaire.



Nouveau commerce Maroquinerie Faucret

Véritable institution familiale, la maroquinerie Faucret avait fermé en 2005, trente et un ans après son ouverture. Mais suite à la faillite des repreneurs, sa propriétaire, Evelyne Faucret, a décidé de rouvrir pour ne pas voir disparaître une affaire gérée en famille depuis trois générations. Le magasin propose un large choix d'articles de maroquinerie (sacs à main, portefeuilles, porte-monnaie), de bagagerie, de parapluies, d'écharpes, de gants et d'objets de décoration... De quoi trouver des idées cadeaux à l'approche de la fête des mères. Du mardi au samedi, de 9 h à 20 h, et le dimanche, de 9 h à 14 h.

154, rue de Paris.
Tél. : 01 48 58 47 85.

Santé

Bien se faire rembourser

Régulièrement interrogés sur le choix d'une assurance complémentaire santé, les tarifs des soins ou encore l'opportunité d'avoir un médecin traitant, les CCAS des Lilas et du Pré Saint-Gervais organisent en mai et juin une série d'animations sur ces thèmes.

Du 25 au 28 mai, une exposition sera présentée au public du service social départemental (le 25), de la CAF des Lilas (le 26), du CCAS (le 27 au matin), du CMS (le 27 après-midi) et du CCAS du Pré Saint-Gervais (le 28).

Le 2 juin, à 14 heures, aura lieu une conférence-débat en présence de nombreux professionnels du secteur qui pourront répondre aux questions du public (salle Danton : 9, rue Danton, Le Pré Saint-Gervais).

Les 16 et 18 juin, à partir de 14 heures, des ateliers d'aide à la recherche d'une mutuelle se dérouleront au service social départemental et au CCAS du Pré Saint-Gervais (inscription lors du débat du 2 juin).

CCAS

193-195, rue de Paris.

Tél. : 01 41 58 10 91.



Les lycéens, dirigés par Maud Chappaz, travaillent au scénario d'une saynète.

Prévention

Comédiens pour prévenir les addictions

Comment faire passer les messages de prévention auprès des jeunes ? L'initiative « Addictions parlons-en » repose sur un outil original pour rendre les lycéens acteurs de la démarche : le théâtre forum.

Ils s'appellent Dave, Sabrina, Shaïma, Enzo... Tous lycéens à Paul-Robert, ils se sont portés volontaires pour participer au projet de théâtre forum « Addictions parlons-en » et jouer devant les autres lycéens les scènes qu'ils ont imaginées sur le problème de la consommation d'alcool, de tabac, de cannabis ou même... de jeux vidéo ! Des scènes de théâtre empruntées à la réalité qu'ils font vivre avec un sacré bagout et un plaisir communicatif. Originalité du théâtre forum, ce sont les lycéens qui interpellent les lycéens. Ils ne cherchent pas à délivrer un message classique d'information sur les méfaits de la cigarette ou de l'alcool, mais plutôt à faire réfléchir chacun à partir de scènes prises dans le vif d'un quotidien dans lequel il peut facilement s'identifier. Cela donne, par exemple, cette saynète très forte où un jeune est amené à fumer par le groupe qu'il cherche à intégrer. Les jeunes auteurs montrent ainsi clairement que le besoin d'être admis par les

autres est un moteur de consommation, souvent plus fort que le goût d'une substance.

Les lycéens se sont surtout approprié le projet pour parler des thèmes qui leur tiennent à cœur : relations garçons-filles, avec les parents ou dans la cité... Des questions moins éloignées du sujet qu'il n'y paraît : « Les dépendances, les consommations excessives de produits, de jeux ou d'Internet surviennent lorsque les jeunes sont en difficulté ou en souffrance dans leur environnement relationnel », explique Catherine Eychenne, médecin directeur du centre municipal de santé, qui coordonne le projet avec le Kiosque et la conseillère principale d'éducation (CPE) du lycée, Sandra Lebovici.

Engager le débat

L'originalité du théâtre forum, c'est aussi le rôle actif donné au spectateur. Une fois la scène jouée devant la classe, chaque lycéen peut à son tour rejoindre sur scène les comédiens en

herbe, pour proposer une issue différente. Une façon d'engager le débat entre tous. Comme le dit la partenaire artistique du projet, Maud Chappaz, du théâtre de l'Arc-en-ciel : « Une addiction a toujours à voir avec une difficulté relationnelle et le théâtre forum permet justement de mettre en jeu tous les aspects des relations aux autres. »

Si les petites scènes des lycéens n'ont pas vocation à sortir de l'établissement scolaire (on peut le regretter parce qu'il y a du talent !), le projet « Addictions parlons-en » doit, lui, se prolonger et toucher d'autres publics jeunes, au collège, auprès de la Mission locale ou du Kiosque. L'initiative reste à poursuivre, mais elle permet déjà aux jeunes de se réapproprier le débat. Témoigner, réfléchir ensemble aux causes des addictions semble au moins aussi efficace que faire la morale en montrant leurs conséquences. Et qui mieux que des jeunes pour toucher les jeunes ?

Écoles élémentaires

De nouveaux secteurs scolaires à la rentrée

Face à la hausse des effectifs dans les écoles élémentaires, la municipalité doit procéder au rééquilibrage des secteurs scolaires. Le point avec Lionel Benharous, maire adjoint à l'éducation.

Pourquoi avoir dû procéder à un ajustement des secteurs scolaires pour la rentrée 2009 ?

Plusieurs impératifs nous y ont contraints. L'évolution contrastée de la population enfantine selon les quartiers de la ville, d'abord : l'ouest de la commune va connaître une forte augmentation sous l'effet du rajeunissement de la population et des nouvelles constructions tandis qu'à l'est, les effectifs des écoles demeurent stables.

Les contraintes physiques propres aux écoles, ensuite : les écoles de l'ouest de la commune (Victor-Hugo et Romain-Rolland) n'ont plus de locaux disponibles tandis que celles de l'est (Waldeck-Rousseau et Paul-Langevin) peuvent

accueillir des classes supplémentaires. C'est donc dans ces deux écoles que nous avons formulé des demandes d'ouverture de classes : une à Waldeck-Rousseau (qui a été avalisée par l'Éducation nationale) et une à Paul-Langevin (qui est en cours d'étude par l'Inspection académique).

Quelles ont été la méthode et la démarche adoptées ?

La méthode a été d'opérer un « glissement » des secteurs de Victor-Hugo et Romain-Rolland vers Waldeck-Rousseau, puis du secteur de Waldeck-Rousseau vers Paul-Langevin.

La démarche a été celle de la concertation : deux cycles de réunions ont été organisés pour présenter le projet aux directeurs

d'écoles et aux représentants des parents d'élèves, recueillir et étudier leurs propositions de modifications et enfin avaliser la nouvelle sectorisation qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine.

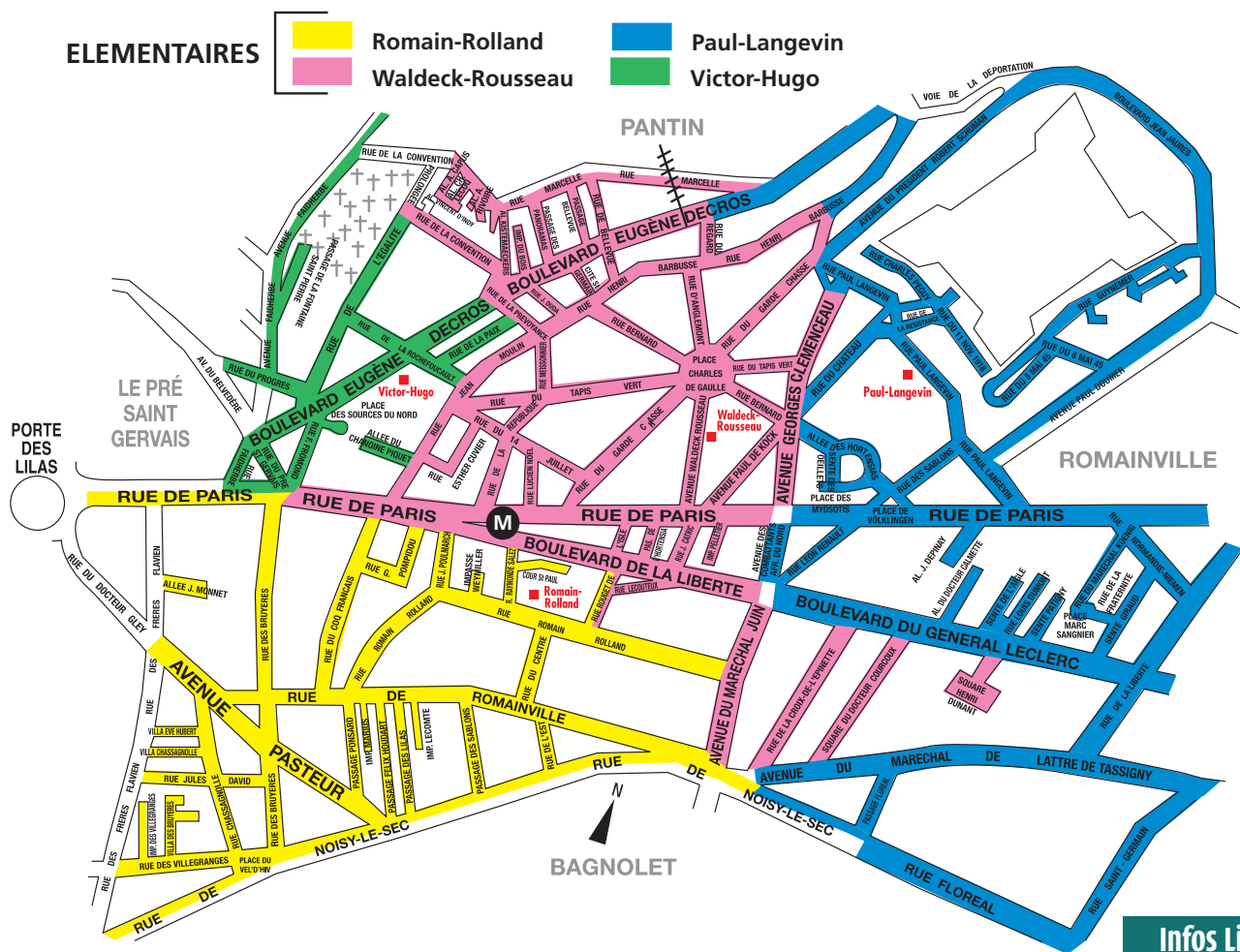
Concrètement, quelles seront les conséquences pour les enfants et les familles liliennes ?

D'abord, garantir à tous de bonnes conditions de travail. L'objectif est de faire en sorte qu'aucune école ne se trouve, à la rentrée ou dans les années suivantes, en situation de sur-effectif (ce qui aurait été le cas pour plusieurs sans modification des secteurs) : c'est la première garantie que nous devons aux enseignants et aux enfants. Pour



yparvenir, nous devons procéder au transfert d'une quarantaine d'enfants d'une école vers une autre en cours de scolarité.

Nous nous sommes engagés à laisser les fratries regroupées dans la même école, à ne pas déplacer d'enfants pour leur dernière année d'école élémentaire et à étudier au cas par cas les situations des familles pour lesquelles le changement se traduirait par d'insurmontables difficultés. Ces engagements seront tenus.



Fête du jeu

La deuxième édition de la Fête du jeu se déroulera le 27 mai dans quatre lieux de la ville. Les animations commenceront dès 11 heures, au club des Hortensias, autour de jeux surdimensionnés. Elles se poursuivront à 14 heures, à la résidence Voltaire, pour les tout-petits et leurs familles, au gymnase Liberté, avec des jeux vidéo et de stratégie et sur le parvis du centre culturel Henri-Dunant, avec des jeux de plateau et d'adresse.

Mini-bus pour personnes à mobilité réduite, sur réservation auprès des Petits frères des pauvres : 01 48 46 42 55. Entrée libre.

Mercredi 27 mai, de 11 heures à 19 heures.

CCAS pôle Seniors :

01 41 63 13 10.

Mai au club des Hortensias

■ Randonnées

- **Lundi 4**, à 13 h 20, une demi-journée en forêt d'Halatte (3 €).

- **Lundi 18**, à 13 h 20, une demi-journée en forêt de Pontarmé (3 €).

Inscription la semaine précédente, de 14 heures à 15 heures.

■ Anniversaire

Vendredi 15, à 15 heures, le club fête ses 20 ans avec l'association « Interfestivités ».

■ Inscriptions

Lundi 18, de 9 h 30 à 11 h 30 : spectacle *Cabaret*, le 13 juin, à 15 heures, au TGC.

■ « Est-ce ainsi ? »

Mardi 19, à 17 h 30, représentation de l'atelier théâtre du club au TGC.

Fermeture exceptionnelle du club, jeudi 14 mai après-midi.

Allée des Hortensias.

Tél. : 01 48 46 42 55.

Exposition

Mobil'eau : le mystère de l'or bleu

Du 27 mai au 9 juin, les Lilasiens pourront découvrir les secrets du robinet grâce à une exposition itinérante sur l'eau logée dans un camion.



L'eau, cet « or bleu » est un bien précieux qu'il ne faut ni gaspiller ni polluer. Pour sensibiliser la population (et notamment les élèves des écoles élémentaires) à ces questions et aux enjeux de la gestion de l'eau potable, le syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) a créé une exposition interactive présentée dans un camion, le Mobil'eau. Dans cet espace de 18,75 mètres de long et 4,30 mètres de large, les visiteurs pourront mesurer et enrichir leurs connaissances lors de

trois animations alliant jeu, pédagogie et expériences visuelles. À la manière d'un jeu télévisé, « La Grosse Interro » fera s'affronter deux équipes prêtes à tout pour l'emporter. Le simulateur « Système méandre » mettra les visiteurs, installés dans une salle de commandes, dans la peau de professionnels devant gérer l'ensemble des dispositifs de production et de distribution de l'eau potable. Les touche-à-tout préféreront peut-être l'espace « Main à la pâte », série d'ateliers

manuels encadrés par un animateur. Des expériences seront consacrées aux mystères de la physique et de la chimie de l'eau. Le camion Mobil'eau est adapté aux enfants comme aux adultes et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Du 27 mai au 9 juin.

Du lundi au vendredi, de 16 h 15 à 19 heures.

Le week-end et jours fériés, de 10 heures à 17 heures.

Parvis de l'école R.-Rolland, 49, rue Romain-Rolland.

Solidarité

Le « café des aidants » : parler pour mieux soutenir



Le 16 mai aura lieu la première édition du « café des aidants ». Nathalie Célerié, responsable du pôle Seniors, présente ce nouveau rendez-vous.

À qui s'adresse ce « café des aidants » ?

80 % des personnes en perte d'autonomie vivent à domicile et la moitié d'entre elles sont

aidées par des membres de leur famille. Or, ces situations sont lourdes à gérer pour l'entourage et peuvent représenter un facteur de déséquilibre et de souffrance. C'est pourquoi le CCAS et la coordination gérontologique locale ont décidé d'organiser des rendez-vous mensuels de soutien aux proches de personnes en perte d'autonomie, ce que nous appelons le « café des aidants ».

Comment se dérouleront ces rencontres ?

Elles seront organisées sous la forme de groupes de parole où chacun pourra évoquer les difficultés qu'il rencontre de façon libre ou sur un thème donné : sentiment de solitude, épuisement physique et moral, tâches lourdes et répétitives, difficultés

de quotidien. Une psychologue et une assistante sociale de la Cramif seront présentes pour informer les participants sur les dispositifs d'aide, technique et morale, mis en place aux Lilas.

Comment faire pour participer à ces pauses-café ?

Elles auront lieu tous les deuxièmes samedis du mois, de 10 heures à 11 h 30, au café l'Avant-scène, 172, rue de Paris. Les personnes intéressées, parentes d'une personne âgée ou handicapée, voisins, amis venant régulièrement en aide peuvent s'inscrire dès à présent auprès du pôle Seniors du CCAS.

À partir du 16 mai.

CCAS pôle Seniors 47, bd Eugène-Decros.

Tél. : 01 41 63 15 75.



Se loger aux Lilas

Loyers et prix d'achat en constante augmentation, propriétaires de plus en plus exigeants, faible volume des transactions immobilières et pénurie de logements sociaux... Se loger aux Lilas, comme dans l'ensemble de la région parisienne, est de plus en plus difficile, notamment pour les familles les plus modestes.

La population des Lilas s'élève désormais à 22 221 habitants. Une augmentation qui peut être rattachée à la croissance de son parc de logements, de 8,3 % entre 1999 et 2005.

La ville compte actuellement plus de 11 000 habitations dont 90 % d'habitat collectif, principalement des immeubles de faible hauteur. L'habitat individuel situé principalement autour de la place Charles-de-Gaulle et dans la partie sud du quartier des Bruyères-Chassagnolle se compose de pavillons ou de maisons de ville.

Les logements lilasiens sont assez anciens (36 % ont été construits avant 1949) et de petite taille (72 % comptent une, deux ou trois pièces). La part de propriétaires y est supérieure à celle des communes limitrophes, soit près de la moitié. Si cet accroissement du nombre de logements sur la commune a permis à de nombreux ménages de venir s'y installer, cela ne saurait faire oublier les diffi-

cultés à se loger en Île-de-France, notamment dans les villes de la petite couronne.

Immobilier : la ville la plus chère du département

Depuis près de quinze ans, la ville des Lilas, comme l'ensemble de la région Île-de-France, connaît une forte croissance des prix du foncier et de l'immobilier qui rend très difficile l'accession à la propriété. La ville des Lilas est, de ce point de vue, considérée comme la ville la plus chère de la Seine-Saint-Denis. Ainsi, fin 2008, le prix moyen d'acquisition au m² d'un logement neuf s'élevait, d'après les données de l'Adil 93 (Agence départementale d'information sur le logement), à plus de 5 380 € le m² dans la commune, contre 3 460 € à l'échelle de la Seine-Saint-



JEAN-JACQUES BARDIN,
RESPONSABLE D'AGENCE
IMMOBILIÈRE

« Malgré la crise, on ne peut pas réellement parler de baisse des prix de l'immobilier aux Lilas. »

Denis. Le prix de l'ancien se situait, lui aussi, parmi les plus élevés du département, avec une valeur moyenne de 4 250 € le m². Le prix moyen de location s'élevait à 17,10 € le m² dans le département et à 19,90 € le m² aux Lilas.

« L'effet crise » : moins de transactions mais pas de baisse des prix de vente

La crise financière mondiale a-t-elle eu raison de cette hausse importante des prix à l'achat et à la location ? Jean-Jacques Bardin, responsable de l'agence Guy Hoquet aux Lilas nuance : « Depuis plusieurs mois, on fait moins de transactions et certains produits sont plus durs à vendre mais on ne peut pas réellement parler de baisse des prix de vente. »

Ce que confirme Nathalie Bouyer de l'agence

Immo5 : « Face à une demande un peu plus faible, les propriétaires vendent leur bien au prix du marché et non plus au-dessus comme ce pouvait être le cas avant la crise. » Conclusion, une baisse des prix de négociation de 5 à 10 %.

Quant à la location, tous deux sont unanimes, « aucune baisse de prix n'est observée car il y a aux Lilas très peu d'offres pour une demande toujours très forte ».

La lutte contre l'insalubrité et l'habitat indigne

Autre problématique, l'insalubrité et l'indignité de l'habitat qui touchent de nombreux locataires. Aux Lilas, un agent municipal d'hygiène et de salubrité est missionné pour leur venir en aide. Il suffit de lui écrire et après un premier rendez-vous, il effectue une visite à domicile pour faire un état des lieux.

Un rapport est envoyé aux locataires et le propriétaire est enjoint par courrier à effectuer les travaux nécessaires dans les deux mois. En cas de dommages plus graves, l'agent d'hygiène et de salubrité peut saisir la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) qui prendra un arrêté d'insalubrité, mettant en demeure le propriétaire de faire les travaux et de reloger les locataires si nécessaire.

Si les détériorations portent sur la structure même du bâtiment, la Ville peut prendre un arrêté de péril qui oblige le propriétaire à faire les travaux. Mais attention, ces propriétaires ne sont pas tous de mauvaise foi, certains sont simplement incapables de faire face aux dépenses engendrées par l'entretien de leurs biens. Pour ceux là, des solutions existent : le Pact Arim 93 ou l'ACGPO (aide du conseil général aux propriétaires occupants).

Pact Arim : des subventions pour améliorer l'habitat

L'association Pact Arim 93 aide les personnes à revenus modestes, propriétaires ou locataires, à réaliser des travaux dans leur logement. Comment ? En sollicitant différents organismes susceptibles de leur apporter des subventions. Plusieurs types de travaux peuvent être aidés : ravalement de façade, couverture, changement de fenêtres, réfection de l'électricité ou de la plomberie... Sont



ANNE BUSSO, CHARGÉE DE LA PERMANENCE PACT ARIM
« Plusieurs types de travaux peuvent être aidés : ravalement de façade, couverture, électricité... »



aussi étudiés les travaux visant à adapter les logements à des situations spécifiques, qu'il s'agisse d'un handicap ou de la dépendance d'une personne âgée.

L'ACGPO : une aide du conseil général aux propriétaires à revenus modestes

Autre dispositif : l'ACGPO. Il s'agit de l'aide du Conseil général de la Seine-Saint-Denis aux propriétaires occupants disposant de faibles revenus afin de leur permettre de réaliser d'indispensables travaux d'entretien ou de réparation dans leur habitation, notamment les travaux nécessaires au main-

tien des personnes âgées à leur domicile. Aux Lilas, depuis avril 2004, 135 subventions ont été accordées pour un montant total de 169 323, 67 €.

■ Hygiène et salubrité :

144, rue de Paris.
Tél. : 01 55 82 18 30.

■ Permanences Pact Arim :

lundi de 9 h 30 à 12 heures.
Pôle social - 193-195, rue de Paris.
Prise de rendez-vous : 01 55 82 18 30.

■ ACGPO : où retirer son dossier ?

Sur rendez-vous au conseil général, direction de l'aménagement et du développement
Bureau de l'habitat :
140, avenue Jean-Lolive 93500 Pantin.
Tél. : 01 43 93 93 93.

Le logement social

Chaque année, la mairie reçoit plusieurs centaines de nouvelles demandes de logement social mais seule une toute petite partie peut être satisfaite. Explications.

Se voir attribuer un logement social, un vrai casse-tête ? La demande relève bien du « parcours du combattant » pour certaines familles qui renouvellent, année après année, leur demande de logement sans succès. Mais pourquoi est-ce aussi compliqué ? Parce qu'en la matière, la demande est beaucoup plus forte que l'offre. Ainsi, en 2008, on estimait en France à 60 000 le nombre de logements disponibles et à 600 000 le nombre de demandeurs.

Aux Lilas, la situation est la même. La ville compte 2 620 logements sociaux, soit 25,3 % de son parc, ce qui la place bien au-dessus des 20 % exigés par la loi. À l'inverse de communes comme Bagnolet ou Romainville, Les Lilas ne dispose pas d'office public municipal HLM.

À l'époque où la plupart ont été créés, il fallait justifier d'au moins 20 000 habitants et notre ville n'atteignait pas ce seuil. Aux Lilas, il n'y a donc que des



FABIENNE TAMIM, RESPONSABLE DU SERVICE LOGEMENT

« La ville compte 2 620 logements sociaux, soit 25,3 % de son parc, bien au-delà des 20 % exigés par la loi. »

baillleurs sociaux indépendants de la ville (OPH, France Habitation, Efidis, 3 F, etc.) et des « contingents de réservation ». Les principaux réservataires sont l'État (préfecture ou ministère), les employeurs (le « 1 % patronal »), la commune (qui dispose de réservations en raison des garanties d'emprunt apportées lors de la construction d'immeubles HLM), la CAF et d'autres réservataires de moindre importance. Le contingent de réservation de la ville est peu important (moins du cinquième des logements HLM) et le taux de rotation très faible (32 logements pour toute l'année 2008, à rapporter aux 1 273 demandes). En période de crise, le phénomène de sous-location au profit d'un proche est encore plus important et réduit d'autant la capacité des réservataires à satisfaire les demandes officielles de logement.

Il faut rappeler qu'il existe différents types de logement social : le PLUS qu'on appelle couramment le HLM, le PLAI qui est du logement très social, le PLS ou logement intermédiaire et le 1 % patronal.

Ces logements ne répondent pas tous aux mêmes critères d'attribution. En dehors de l'Office public de l'habitat du 93, l'ensemble

des bailleurs sociaux sont privés et exigent d'importantes garanties financières que beaucoup de demandeurs ne peuvent fournir.

Quand l'un des logements d'un contingent se libère, comment se déroule l'attribution ? Le réservataire (préfecture, 1 % patronal, ville, CAF, autres contingents...) a un mois pour proposer des candidatures au bailleur (trois pour chaque logement) adaptées aux caractéristiques du logement libéré : taille, ressources et composition de la famille, situation locative antérieure. Ces trois dossiers sont ensuite étudiés lors d'une commission d'attribution où siège le réservataire mais dans laquelle le bailleur reste seul arbitre et décideur.

Les dossiers de demande de logement social peuvent être retirés à l'accueil de la mairie

et au service logement. Ils doivent être rapportés au service logement avec l'ensemble des pièces à fournir. Ces demandes doivent être renouvelées chaque année,

sous peine de voir le dossier perdre son ancienneté, critère essentiel au moment de l'attribution de logement. Il est conseillé d'effectuer la même démarche auprès de l'OPH 93, de la CAF et du 1 % logement.

Le « Dalo » : solution alternative ou poudre aux yeux ?

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une autre solution s'offre aux personnes qui ne peuvent accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant, le droit au logement opposable ou Dalo. Concrètement, les ménages inscrits comme demandeurs de logement et reconnus comme prioritaires peuvent former un recours contre l'État si une solution d'hébergement ne leur est pas proposée dans un délai impart.

Ce recours s'effectue en deux temps, d'abord un recours amiable devant une commission de médiation départementale et, en cas de décision favorable de cette commission mais sans proposition de logement ou d'hébergement par le préfet dans un délai de six mois, un recours contentieux devant le tribunal administratif.

Les aides au logement

■ **L'aide personnalisée au logement (APL)** pour les locataires d'un logement conventionné par l'État et les propriétaires ayant contractés un prêt aidé par l'État, un prêt conventionné ou un prêt d'accession sociale.

■ **L'allocation de logement familial (ALF)** pour les personnes isolées, les couples mariés depuis moins de cinq ans ou ayant au moins une personne à charge.

■ **L'allocation de logement social (ALS)** pour toute personne qui ne bénéficie ni de l'ALF ni de l'APL.

■ **La prime au déménagement** pour les familles qui déménagent à l'occasion de la naissance de leur troisième enfant ou plus, ou à celles qui ont trois enfants et dont le dernier a moins de deux ans.

■ **Le loca-pass** est un système de cautionnement pour la location de logements. L'organisme s'engage à régler au bailleur le loyer et autres charges locatives en cas de difficultés financières. Il permet aussi de financer, par un prêt à 0 %, la caution exigée par le bailleur.

■ **Le prêt à l'amélioration de l'habitat** s'adresse aux bénéficiaires de certaines prestations et uniquement pour des travaux de réparation, d'assainissement, d'amélioration et d'isolation thermique. Son taux est de 1 %, remboursable en trente-six mensualités égales.

Caisse d'allocations familiales :
15-17, rue Jean-Pierre-Timbaud
Rosny-sous-Bois. Tél. : 0820 25 93 10.
www.caf.fr

■ **Le fonds de solidarité logement (FSL)** intervient auprès des familles rencontrant des difficultés liées au logement. Un barème de ressources est établi pour pouvoir bénéficier de ces aides. Les familles, pour y prétendre, doivent être locataires ou futurs locataires. Ces aides consistent en un soutien financier (caution, frais de déménagement et d'installation, prévention des expulsions et dettes locatives...) ou un accompagnement social.

Renseignements auprès de la circonscription de service social départemental : 63, rue de Paris - Le Pré Saint-Gervais. Tél. : 01 48 44 28 17.



Pour le moment, seuls les publics identifiés comme prioritaires sont concernés, à savoir les sans abris, les personnes menacées d'expulsion sans possibilité de relogement, celles hébergées dans un logement de transition ou dans des locaux impropres, celles vivant en condition de surpopulation avec au moins un mineur et celles handicapées ou ayant une personne handicapée à charge. Les autres, notamment ceux qui attendent un logement social depuis un temps « anormalement long » (plus de trois ans en Seine-Saint-Denis),

devront patienter jusqu'au 1^{er} janvier 2012 pour saisir la justice. Le doute subsiste cependant quant à la réelle efficacité de cette loi, conçue sans les moyens financiers nécessaires.

■ **Les dossiers Dalo** peuvent être retirés à la préfecture de Seine-Saint-Denis et au service logement de la mairie.

l'État diminue le budget du logement

Le budget logement de l'État accuse une baisse de 7 % en 2009 et aucune incitation réelle à la construction n'est mise en place. Selon, Serge Incerti Formentini, responsable de la Confédération nationale du logement (CNL), l'offre demeurera quoi qu'il en soit insuffisante pour répondre à la demande des ménages prioritaires. « *La seule solution serait d'encourager une production massive de logements sociaux et les orientations prises actuellement ne vont pas dans ce sens.* »



SERGE INCERTI FORMENTINI, RESPONSABLE DE LA CNL
« La seule solution serait d'encourager une production massive de logements sociaux. »

Loi et décret Boutin : la fin annoncée de la mixité sociale

Dernière preuve en date, la loi Boutin qui constitue une véritable casse du logement social. Dès l'entrée en vigueur du décret d'application de la loi, le 1^{er} janvier 2010, la garantie du maintien dans les lieux pour les locataires des HLM sera supprimée et le délai d'expulsion sera réduit de trois à un an. De même, les personnes considérées en sous-occupation devront quitter leur logement, et ceux qui dépassent les plafonds de ressources

verront leur loyer augmenter de façon conséquente. Parallèlement la loi abaisse le plafond de ressources pour être éligible à un logement social de 10,3 %, augmentant ainsi le nombre de personnes éligibles aux surloyers. Aujourd'hui, un couple d'Île-de-France qui gagne environ 38 000 € par an paie un surloyer de 87 €. Dès le 1^{er} janvier 2010, son surloyer passera à 400 €.

Parce qu'une nouvelle fois cette loi ne résout rien et parce qu'elle menace la mixité sociale, la municipalité se mobilise et soutient les habitants menacés. Le 9 avril, une réunion d'information et de mobilisation sur la question a eu lieu au centre culturel Henri-Dunant, en présence de Serge Incerti Formentini.

■ **Service logement :**
 144, rue de Paris. Tél. : 01 55 82 18 37.
 Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 15.

Le commentaire de Claude Ermogéni, maire adjoint à l'habitat



Ce dossier résume la situation préoccupante concernant les possibilités de se loger aux Lilas. Les élus assurent tous les jeudis

soir une permanence pour permettre aux Lilasiens de les rencontrer et d'exposer leurs attentes.

Nous constatons que la majorité des questions porte sur les difficultés de logement.

Malgré le pourcentage correct de logements sociaux (25,3 % pour 20 % imposé par la loi), il est difficile de répondre aux demandes de tous. De plus, les propriétaires de locaux non appropriés n'hésitent pas à les louer parfois dans des conditions inacceptables. Devant la pénurie de logement, le prix des locations atteint des sommets insupportables. Pour répondre aux légitimes besoins, il faut absolument intensifier la construction de logements sociaux en France. Cela créerait des emplois et permettrait à l'économie de surmonter cette période de crise. Nous avons, aux Lilas, imposé la construction de logements sociaux dans le PLU à partir de 1000 m² de SHON (surface hors œuvre nette). Ce n'est pas la volonté du gouvernement qui impose la vente de logements aux bailleurs sociaux, qui diminue les aides à la construction. Pour espérer résoudre cette crise du logement, il faut une démarche volontariste qui ne se résume pas à des lois inapplicables comme le droit au logement opposable (DALO) mais implique de construire massivement avant de détruire.



Illustration réalisée pour le premier album du groupe Charly Fiasco.

Exposition

L'humour noir d'Aurélio

En avant-première du festival Bulles zik, qui se tiendra aux Lilas les 20 et 21 juin, Aurélio présente ses illustrations et ses films d'animation au centre culturel Dunant.

À la question : « Ça fait longtemps que tu dessines ? » Aurélio répond du tac au tac : « Je ne sais plus, depuis qu'on m'a donné du papier et des feutres sûrement... » C'est donc tout petit déjà que le dessin le démange et il n'en démordra jamais. Au collège, il se souvient avoir croqué ses premiers personnages de bandes dessinées. Il s'amuse alors à inventer en cachette les aventures de Jules-de-chez-Smith-en-face, inséparable ami du Gaston Lagaffe de Franquin. Au lycée, il dissipe ses camarades de classe avec de courtes BD grinçantes et en caricaturant ses professeurs. Un BTS d'expressions visuelles en poche, en 2000, il ne cesse ses pitreries caricaturales et bédéistiques comme

designer web durant cinq années. Mais c'est après moult hésitations (la bête est anxieuse !) qu'il se décide enfin à se consacrer pleinement à sa passion pour la BD. Il réalise alors son premier recueil d'histoires courtes à l'humour noir et teinté de fantastique : *Petits Contes cruels pour grands enfants pas sages*, publié en 2008 (éd. Les Presses littéraires). Son trait, nerveux, dépeint des personnages anxieux, malmenés, qu'il promène entre la vie et la mort, le monde réel et l'imaginaire. Parallèlement, il réalise diverses illustrations, la plupart autour de la musique rock, ainsi que quelques courts métrages et clips animés. On retrouve aussi certaines de ses planches dans divers fanzines rock et BD.

Un panel éclectique de ses œuvres sera présenté au centre culturel Henri-Dunant, du 2 au 25 juin, pour plonger au fin fond de son univers noir et surprenant, nager entre les ombres et les couleurs et se laisser porter par les courants d'encre et d'aquarelles.

Petits Contes cruels...

Du 2 au 25 juin.

Du lundi au vendredi : 14 heures - 19 heures.

Vernissage le 5 juin, à 19 heures, avec cinq auteurs en dédicace (Laetitia Coryn, Isabelle Wilsdorf, Aurélio, Matthieu Venant et Monsieur B.) et concert de Valentin M.

Centre culturel H-Dunant
36, bd du Gal-Leclerc.
Tél. : 01 48 46 87 80.

Également au centre culturel Henri-Dunant

■ Histoires d'animaux Jeune public.

Lecture en musique pour les enfants à partir de 5 ans. Entrée libre.

Samedi 9 mai, à 10 h 30.

■ Plein cadre

Exposition.

Carte blanche à Valérie Grosbon, lauréate Lil'art 2008. Entrée libre.

Lun-vend : 14 h - 19 h.

Du 18 au 28 mai.

Grand jeu concours Bulles zik - Société générale

Du 5 mai au 17 juin 2009

Tu aimes dessiner ? Tu as entre 8 et 17 ans ?

Découvre les conditions du concours sur www.bulleszik.com ou dans les deux agences Société générale des Lilas

et TENTE TA CHANCE !

Tous les participants auront un cadeau, mais le coup de cœur du jury se verra offrir un Livret jeune*, crédité de 100 euros !

* Si le client est déjà titulaire d'un Livret jeune ou d'un Livret A, la Société générale s'engage à souscrire un autre produit d'épargne. Présence du représentant légal obligatoire pour l'ouverture d'un livret d'épargne à un mineur.

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80

■ L'Atelier s'expose Exposition.

Œuvres de l'Atelier aux Lilas pour la typographie et l'estampe. Démonstration de tirage de gravures, tous les mercredis de 14 h à 16 h. Jusqu'au 13 mai.

■ Danse Jazz dans tous ses états Danse.

Portes ouvertes des ateliers de danse jazz du centre culturel.

Samedi 30 mai, à 20 h 30. Théâtre du Garde-Chasse.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

■ Les Mardis musicaux Concerts d'élèves.

- Une heure de musique avec les élèves du conservatoire. Mardi 5 mai, à 20 heures.

- « Dans un jardin féerique » : concert autour de l'œuvre de Ravel, interprétée par les classes de piano, violon, cantoria et formation musicale.

Mardi 26 mai, à 19 h 30. Auditorium d'Anglemont.

■ La Suite... Concert.

Forme musicale datant du XVII^e siècle, « La Suite... » est aussi le prolongement d'un spectacle donné en février pour célébrer les soixante ans du conservatoire.

Mardi 12 mai, à 20 heures. Théâtre du Garde-Chasse.

■ Doïna Rotaru Concert.

Musica Temporalia invite la compositrice roumaine à présenter ses œuvres, jouées par Martine Joste et l'atelier Répertoire & pédagogie du piano contemporain.

Jeudi 14 mai, à 10 heures. Auditorium d'Anglemont.

Lilas en scène

01 43 63 41 61.

■ **Territoire en direct étape 3**
Arts.

Présentation des ateliers parrainés par Lilas en scène, avec la Maison du geste et de l'image (Paris). Ateliers théâtre, photo et vidéo des collègues et lycées de Paris, du Pré Saint-Gervais, de Saint-Denis, de Taverny et des Lilas. Réservation indispensable. *Le 13 mai, à partir de 14 h 30.*
Programme complet :
www.mgi-paris.org
23 bis, rue Chassagnolle.

Observatoire de la diversité culturelle

06 88 96 68 99.

■ **Yasmina Khadra**

Le romancier sera invité le 28 mai, à 19 h 30 à l'auditorium d'Anglemont.
35, place Charles-de-Gaulle.

Appel aux auteurs

En préparation du spectacle Lil'auteurs, le 21 octobre 2009 à l'espace d'Anglemont, l'association L'Air de dire lance un appel aux auteurs de poèmes, de slam, de chansons, de sketches, de contes, de nouvelles, etc. qui aimeraient partager leurs créations.
Tél. : 06 63 67 69 43.
lairdedire@gmail.com

Le Melting potes

01 48 58 75 29.

Concerts du vendredi soir

■ **Memorians**
Reggae.

Le 15 mai, à 20 h 30.

■ **Franck Sarriot**

Folk, blues, country.

Le 29 mai, à 20 h 30.

32, rue Jean-Moulin.

Concerts

Qu'est-ce que tu me chantes ?

Après l'accordéon et les percussions, c'est à un instrument que tous possèdent que le festival Unis-sons 93 rend hommage, la voix.

Pour la troisième année consécutive, les villes des Lilas, du Pré-Saint-Gervais, de Bagnolet et de Romainville se mettent au diapason le temps du festival Unis-sons 93. À l'honneur cette année, la voix ou plutôt les voix... toutes féminines que les amateurs de musique pourront découvrir entre le 14 et le 19 mai.

Élise Caron entraînera le public dans son univers drôle et émouvant à Bagnolet tandis que le chœur féminin Calliope réconciliera modernité et tradition au Pré Saint-Gervais. À Romainville, le duo de Musica Nuda mettra, quant à lui, consciencieusement à nu ses



Élisabeth Kontomanou.

chansons issues du jazz, du lyrique, de la pop ou de la soul pour n'en garder que la substantifique moelle.

La chanteuse Élisabeth Kontomanou et le pianiste Laurent Courthaliac partageront leur amour du jazz aux Lilas. Issus

d'univers musicaux différents, tous deux ont trouvé l'accord parfait : elle évoque tour à tour Billie Holiday (pour le timbre) ou Bessie Smith (pour le style), lui approfondit et développe le langage du piano bebop sous l'influence de Bud Powell ou Duke Ellington. Le résultat : une musique sophistiquée, actuelle, vivante et profonde.

Élisabeth Kontomanou
Samedi 16 mai, à 21 heures.
Entrée : 8 € (tarif réduit : 5 €).

Le Triton
11 bis, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 49 72 83 13.
www.letriton.com

Vidéo

« Short cuts » ou l'art vidéo

Le 21 mai, aura lieu au Triton la deuxième édition de « Shortcuts ». Questions à Virginie Courouge, organisatrice de l'événement.



Qu'est-ce que « Shortcuts » ? C'est une série de rencontres autour de l'art vidéo et du cinéma expérimental. Le but est de soutenir la création et d'en montrer toute la diversité.

La première édition, en février, était placée sous le signe de l'éclectisme. Celle du 21 mai aura pour thème extérieur-inté-

rieur et mêlera des récits intimistes, un peu à la façon d'un journal intime, et des créations plus urbaines avec des scènes tournées en extérieur.

À quoi ressemble une soirée « Shortcuts » ?

Douze à quinze réalisateurs présentent leurs courts métrages sur grand écran. Pendant l'entracte et après les projections, un dialogue s'instaure avec les artistes et de vraies rencontres ont lieu.

Comment y participer ?

Pour participer aux prochaines éditions, les réalisateurs doivent envoyer, pour sélection, leurs films de dix minutes maximum,

sur support numérique DVD salon, à :

Virginie Courouge - « Shortcuts »,
28 bis, rue Carnot,
94 700 Maison-Alfort.

Je porte une attention particulière à la qualité des relations entre son et image et au propos, la vidéo ne devant pas être uniquement esthétique mais avoir du sens.

Les rencontres « Shortcuts » reprendront en septembre, à raison d'une par trimestre.

Jeudi 21 mai, à 21 heures.

Entrée libre.

Le Triton
11 bis, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 49 72 83 13.

Ateliers pédagogiques

Pas de guerre des boutons autour de la cabane !

Les enfants de l'école Romain-Rolland s'activent sur des ordinateurs pour proposer au plasticien Paul Cox des formes nouvelles pour sa cabane évolutive installée dans le parc Lucie-Aubrac.



Fin avril, les élèves de CM1 finalisent leurs projets de cabane avec David Nolan.

« Là, je ne contrôle plus ma cabane sur l'écran, c'est comme si l'Empire romain s'écroulait ! - Il va falloir passer la seconde Mohammed ! Et si tu vois mes couleurs froides, tu vas glaglater. »

Il y a bien les petites vanes que Pauline lance pour titiller Mohammed, mais l'ambiance reste studieuse dans la salle informatique de l'école Romain-Rolland. Les enfants ne se déconcentrent pas quand les écrans s'allument...

La classe de CM1 a pris très au sérieux la mission que lui a confiée le professeur d'art plastique, David Nolan : proposer au plasticien Paul Cox, à l'aide de logiciels 3D, des formes nouvelles pour sa cabane évolutive, Folie Lilas, installée en face de l'école dans le parc Lucie-Aubrac. À partir de ces propositions, l'artiste, en résidence à Khiasma, réalisera les plans de la troisième version de sa cabane, qui sera inaugurée le 16 mai.

Un jeu d'enfants sûrement, la participation à une expérience d'art urbain dans le cadre de la biennale départementale Art grandeur nature, mais aussi un réel apprentissage. « Avec ce

projet, on est en plein dans le programme scolaire ! explique David Nolan. L'acquisition de compétences prévoit de savoir répondre à des questions ou à des consignes de façon pertinente et, dans notre cas, un peu créative. Cette classe travaille sur les volumes et leur visualisation dans l'espace. Les logiciels de 3D permettent de rendre concrète cette démarche qui n'est pas évidente, même pour des adultes. Les enfants maîtrisent tellement vite les ordinateurs... C'est presque inquiétant ! » s'amuse-t-il. D'autres

Paul Cox : « Une très belle expérience »

« Le travail mené autour de Folie Lilas est très enrichissant. Pour les enfants, cela leur permet de voir comment la réalité se développe à partir d'une idée. Voir si jeune que la création ce n'est pas pour des prunes est une très belle expérience ! Pour moi, c'est très réjouissant de voir surgir toutes ces formes de l'imagination des enfants à partir du jeu de construction que je leur propose. »

classes qu'encadre David Nolan participent au projet. Les CM2 ont, par exemple, travaillé sur des maquettes qui seront exposées à la cabane. Les petits doigts des CM1 s'agitent autour des cabanes virtuelles. Pour les enfants de l'informatique, la seule guerre des boutons sera celle des claviers.

Inauguration de la Folie Lilas III Samedi 16 mai, à 11 h 30. Parc Lucie-Aubrac.

Également à Khiasma

■ Relectures VII : explorations

Festival arts visuels, littératures vivantes.

Pour sa 7^e édition, le festival de Khiasma propose une série d'œuvres d'artistes explorateurs à la recherche de ce qui compose le réel, traduisant un nécessaire retour au proche



pour mieux appréhender le lointain.

Carte blanche à Till Roeskens, le 16 mai.

Festival du 12 au 16 mai.

■ La ville, le showroom du démocrate

Atelier participatif.

Dans le cadre de Viva Démocratie, résidence d'Éric Arlix et Jean-Charles Massera.

Mardi 19 mai, à 19 h 30.

Khiasma

15, rue Chassagnolle.

Programme complet : www.khiasma.net

Auteurs lilasiens



■ **François Costantini**, docteur en sciences politiques, publie *Les Relations internationales en fiches* (éd. Ellipses, 320 p., 16€), ouvrage présentant les synthèses essentielles sur les grandes questions internationales contemporaines. Articulé en cinq parties, il constitue un aide-mémoire précieux au service des étudiants et de toute personne intéressée par les grandes évolutions du monde. Éditions Ellipses : 01 45 67 74 19.



■ **Monique Zerdoun** vient de publier un nouveau roman, *La Danse de Rachel* (éd. du Rouergue, 240 p., 18€). L'histoire d'une femme stérile confrontée à des pressions insoutenables de la part de ses proches et qui, pour rester avec le mari qu'elle aime et qui l'aime, va commencer à mûrir une idée. Une idée qui germe comme un grand malheur... Monique Zerdoun dédicacera son ouvrage à la librairie Folies d'encre (3, rue du Garde-Chasse), dimanche 17 mai, de 10 h 30 à 12 h 30.

Sortir aux Lilas en mai

SAMEDI 2

Jusqu'au 13 mai	• L'Atelier s'expose	Esp. Anglemont
14 h 30	• Coco	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h 15	• La 1 ^{re} étoile	Ciné TGC
19 h	• Le Corsaire rouge	Ciné TGC
15 h	• Électrolyses : exposition	C. culturel Dunant
18 h 30	• Électro : projection documentaire	Le Triton
19 h	• Électro : Chronos IV	Le Triton
20 h 30	• Électro : Cubing	Lilas en scène
22 h	• Électro : Steve Argüelles et Miyako	Le Triton
23 h	• Electro. : Congopunq	Le Triton

DIMANCHE 3

14 h	• Électro : Usine workshop	Le Triton
15 h	• Coco	Ciné TGC
17 h	• La 1 ^{re} étoile	Ciné TGC

MARDI 5

20 h	• Les Mardis musicaux	Esp. Anglemont
20 h 45	• La Grande Sophie	TGC

MERCREDI 6

14 h 30 et 15 h 30	• Élise Caron	Le Triton
14 h 30 et 21 h 15	• La 1 ^{re} étoile	Ciné TGC
16 h	• Goûter de mots	Folies d'encre
16 h 45	• La Fille du RER	Ciné TGC
19 h	• Lino	Ciné TGC

JEUDI 7

Jusqu'au 30 mai	• Anne-Marie Troillard	Le Triton
14 h 30 et 19 h	• La Fille du RER	Ciné TGC
16 h 45	• La 1 ^{re} étoile	Ciné TGC
21 h 15	• Lino	Ciné TGC

SAMEDI 9

10 h 30	• Histoires d'animaux	C. culturel Dunant
14 h 30 et 19 h	• La 1 ^{re} étoile	Ciné TGC
16 h 45	• Lino	Ciné TGC
21 h	• Kabbalah	Le Triton
21 h 15	• La Fille du RER	Ciné TGC

DIMANCHE 10

15 h	• La 1 ^{re} étoile	Ciné TGC
17 h	• La Fille du RER	Ciné TGC

LUNDI 11

20 h 30	• Noces de papillons	Le Samovar
---------	----------------------	------------

MARDI 12

20 h	• La Suite...	TGC
20 h	• Relectures VII : lecture, performance	Khiasma
20 h 30	• Noces de papillons	Le Samovar
21 h	• Relectures VII : documentaire	Khiasma
21 h	• Caravaggio	Le Triton

MERCREDI 13

14 h 30	• Territoire en direct étape 3	Lilas en scène
20 h 30	• Noces de papillons	Le Samovar
20 h 30	• Relectures VII : soirée J.C-Hue	Khiasma

JEUDI 14

10 h	• Doïna Rotaru	Esp. Anglemont
18 h	• Relectures VII : inventer le quotidien	Khiasma

VENDREDI 15

14 h	• Lil'art	Marché couvert et TGC
20 h 30	• Memorians	Le Melting potes
20 h 30	• Relectures VII : carte blanche P. Vasset	Khiasma

SAMEDI 16

10 h	• Lil'art	Marché couvert et TGC
11 h 30	• Inauguration Folies Lilas	Parc Lucie-Aubrac
18 h	• Relectures VII : carte blanche T. Roeskens	Khiasma
21 h	• Élisabeth Kontomanou	Le Triton

DIMANCHE 17

10 h 30	• Monique Zerdoun	Folies d'encre
---------	-------------------	----------------

LUNDI 18

Jusqu'au 28 mai	• Plein cadre	C. culturel Dunant
-----------------	---------------	--------------------

MARDI 19

19 h 30	• Viva démocratie	Khiasma
20 h 30	• Je pense donc ça se voit	Le Samovar

JEUDI 21

21 h	• Short cuts	Le Triton
------	--------------	-----------

VENDREDI 22

21 h	• Dodécadanse	Le Triton
------	---------------	-----------

SAMEDI 23

21 h	• Tous dehors	Le Triton
------	---------------	-----------

MARDI 26

19 h 30	• Les Mardis musicaux	Esp. Anglemont
21 h	• Lutherie urbaine	Le Triton

MERCREDI 27

21 h	• Improvisations intercontemporaines 3	Le Triton
------	--	-----------

JEUDI 28

19 h 30	• Yasmina Khadra	Esp. Anglemont
20 h 30	• Cabaret des élèves	Le Samovar

VENDREDI 29

20 h 30	• Franck Sarriot	Le Melting potes
20 h 30	• Cabaret des élèves	Le Samovar
21 h	• Frédéric Monino	Le Melting Potes

SAMEDI 30

20 h 30	• Portes ouvertes danse jazz	TGC
20 h 30	• Cabaret des élèves	Le Samovar
21 h	• Christophe Godin	Le Triton

MARDI 2 JUIN

Jusqu'au 25 juin	• Aurélio	C. culturel Dunant
21 h	• Vincent Courtois	Le Triton

- Concert
- Cinéma
- Spectacle, théâtre, danse
- Lecture, conférence, rencontre
- Expo

Vie de quartier

Passe à ton voisin !

Le 26 mai, la Fête des voisins soufflera ses dix bougies. Lancée en 1999 afin de lutter contre l'isolement, l'initiative nationale est relayée dans de nombreux immeubles aux Lilas par des particuliers comme par les associations d'habitants.



Un Français sur dix a déjà participé à la Fête des voisins organisée chaque année pour renforcer la convivialité entre voisins.

Vous pouvez les croiser tous les jours sans connaître leur nom : vos voisins. Un événement a été créé tout spécialement voilà dix ans pour y remédier : la Fête des voisins, qui permet de faire de nouvelles rencontres tout en restant « chez soi ». Certaines associations liliennes de locataires ne ratent pas cette occasion de renforcer les liens entre résidents. « Au-delà de la défense de leurs droits, nous cherchons à améliorer leur cadre de vie et leurs relations », précise Danielle Louzoun, présidente de l'association des locataires de la résidence de l'Avenir (Alra), qui réunit plus de cent vingt adhérents.

Le 26 mai, les habitants du quartier ont rendez-vous rue du 8-Mai-1945, dès 18 h 30, pour dîner, danser et admirer les créations de l'atelier textile de la résidence. Chacun peut apporter un plat, selon ses talents culinaires. Et la formule fonctionne : voilà dix ans que la fête bat son plein avec toujours davantage de succès. Depuis trois ans,

même les bailleurs participent aux réjouissances en offrant des bons d'achat pour l'occasion. « Au début, seule une petite table était disposée à l'extérieur, confirme l'enseignante à la retraite. Cette année, nous attendons soixante personnes. C'est plus populaire que la fête de la musique ! »

Faire tomber les murs

Derrière la convivialité, le mot d'ordre de la fête créée par Atanase Périfan, un élu parisien choqué par la solitude de certaines personnes âgées, c'est le partage. Briser l'isolement, développer les petits services rendus entre voisins sont les objectifs de l'événement. Un concept apprécié au sein de l'association Mieux vivre au quartier des Sentes (MVQS) qui a décidé, cette année, de le tester le soir du mercredi 27 mai aux pieds des quatorze tours environnantes. « Nous concevons la fête des voisins comme un moyen convivial de susciter un lien social », analyse Alain Bannier, son prési-

dent. Rendez-vous est donné autour d'un apéritif dînatoire aux habitants des 993 logements de la rue Calmette, face à l'école, pour partager un peu plus que le même palier. « Alors que la veille nous nous croisions sans nous parler, ce soir-là, nous découvrirons que quelqu'un a besoin d'un coup de main », insiste ce bouquiniste de profession. Réunis autour d'une table le temps d'une soirée, les résidents de l'Avenir et des Sentes se quitteront peut-être en espérant que la magie continue d'opérer toute l'année...

■ Association Immeubles en fête

- Président : Vincent Cayol
26, rue Saussier-Leroy
75017 Paris.
Tél. : 01 42 12 72 72.
info@immeublesenfete.com
- Accueil des particuliers (distribution du matériel) :
boutique rez-de-chaussée,
1 bis, rue Descombes
75017 Paris.

Brocante MVQS

L'association MVQS organise sa brocante annuelle le dimanche 14 juin, de 8 heures à 19 heures, à l'angle du boulevard Leclerc et de l'allée Calmette. Inscriptions jusqu'au 3 juin. Tarifs : 14€ les deux mètres (7 € pour les adhérents).

Tél. : 06 20 16 63 54.

Loto

Le 9^e loto du Lions Club et de la Croix-Rouge se tiendra au gymnase Rabeyrolles (202, av. du Mal-de-Lattre-de-Tassigny), le vendredi 15 mai, à 19 heures. Entrée : 5 €.

Résa : 01 49 93 05 55.

Rencontres-débats

■ Les Amis de l'Humanité organisent la Fête de l'abolition de l'esclavage, le samedi 9 mai, de 15 heures à 22 heures, au gymnase Liberté. Au programme : exposition, débat animé par Fernand Nouvet, à 18 h 30, et projection d'un film sur Gorée, à 19 h 30. Buffet antillais.

Tél. : 01 48 45 18 20.

■ L'association Espoirs et combats de femmes organise un débat sur la contraception, le samedi 30 mai, de 15 h 30 à 17 h 30, en mairie.

Tél. : 06 12 70 31 90.

Actu du FC Les Lilas

Le FC Les Lilas sort de la zone de relégation grâce à sa victoire contre Feignies 3-1, le 26 avril. Auparavant, le club avait enchaîné un match nul contre Reims Sainte-Anne (1-1), une victoire contre Troyes (1-0) et défaite contre Sens (1-0).

Prochain match à domicile (au stade Charles-Auray à Pantin) : le 2 mai à 18 heures contre Drancy.

Permanences

- Les maires adjoints reçoivent, à tour de rôle, sans rendez-vous, tous les jeudis de 18 heures à 20 heures, en mairie. Ils reçoivent également sur rendez-vous en appelant le cabinet du maire au 01 43 62 82 02.



- La permanence du député de la Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, se tient en mairie le 4^e vendredi du mois, sur rendez-vous (douze personnes au maximum, appeler le jour même 01 43 62 82 02).

Prochain rendez-vous : le 22 mai, de 16h à 19h.



- La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du

Pré Saint-Gervais.

Prochain conseil municipal

mercredi 13 mai,
à 19 h 30

Mairie des Lilas

Salle des mariages
et du conseil (1^{er} étage)

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe des élus communistes

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION D'UNE INTERCOMMUNALITÉ
Les mairies de neuf villes dont Les Lilas ont décidé la création de cette association. Nous pensons que le rôle de celle-ci sera de procéder à l'examen des possibilités de mise en commun de différents projets structurants. Elle devra mettre en place tout dispositif nécessaire à une bonne participation des populations de chacune des villes à l'élaboration de la future structure intercommunale. La réflexion devra en priorité porter sur le développement économique, l'habitat, les moyens de transport, l'urbanisme, les activités sportives et culturelles, les services publics. Cette réflexion devra associer tous les acteurs de la vie locale, y compris les fonctionnaires territoriaux. La création de la future intercommunalité étant prévue pour début 2010, il ne reste pas trop de temps pour y réfléchir tous ensemble. Les élus communistes s'attacheront à ce que les décisions aillent dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie, dans le respect de l'histoire, du patrimoine et des traditions de notre ville.

LE GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES.
Malika DJERBOUA - Claude ERMOGENI - Claude LASNON -
Maires adjoints Roland CASAGRANDE - David FRANÇOIS -
Liliane GAUDUBOIS - Gérard MESLIN - Conseillers municipaux.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

IMPÔTS : TOUJOURS PLUS !

Lilasiennes, Lilasiens, la majorité de gauche travaille... à augmenter nos impôts de 10 % cette année ! La réduction des frais de fonctionnement de 4 % aurait suffi à maintenir nos taux d'imposition. Mais soyez heureux, sans cette majorité « qui tente d'effacer toutes les erreurs de gestion du passé », notre ville n'existerait pas et rien n'aurait été construit ! Il reste que la ville est lourdement handicapée pour les années à venir (dette de 44 M€, +10 % cette année). Dans l'opposition, nous votons pour les décisions qui nous paraissent cohérentes et utiles. Nous nous abstenons ou votons contre les décisions ou projets qui nous paraissent hasardeux, inutiles et dispendieux. Mais « on ne nous dit pas tout » ! Ainsi, le projet d'intercommunalité entre 9 villes de gauche est officiellement présenté comme un acte de résistance contre le gouvernement. Pour eux, l'intercommunalité n'est pas un mode de gestion qui mutualise des compétences, met en commun des richesses, améliore le service public. C'est un moyen qui vise la fédération d'intérêts particuliers aux relents très partisans ; l'affaire de petites négociations occultes entre amis du même parti ou de la même tendance. Nous savons que les communautés d'aubaine sans projet concret génèrent une fiscalité mal maîtrisée, les doublons de postes et de structure, les coquilles vides masquées artificiellement par une forte communication. Des impôts en plus ?

J.-C. DUPONT

Groupe UDAC

PETIT MESSAGE PRINTANIER

C'est le printemps, profitez de Paris ! Le savez-vous ? En descendant la rue de Paris jusqu'au périphérique, vous trouvez maintenant, devant le futur complexe cinématographique, le terminus du bus 96 qui vous mène au centre de Paris, au quartier Latin et jusqu'à la gare Montparnasse. Ou encore, à droite sur l'avenue René-Fonck, prenez le bus 61 ou mieux, le bus 48, nouveau venu ici, au parcours alléchant dans le 19^e arrondissement. Il passe aux Buttes-Chaumont. Bon plan pour le moral de ceux qui ne peuvent pas prendre le métro ou veulent varier les promenades de leurs enfants le dimanche. Et pour un avenir proche, je reprends en tant que conseiller municipal un projet de la campagne municipale de Josette Chavan en mars 2008 : que l'on prolonge la ligne du bus 48 sur notre commune jusqu'à la base de loisirs de la Corniche des forts et au parc des Sports, en desservant au passage le quartier Decros-Égalité. C'est constructif et cela incitera plus de Parisiens à découvrir eux aussi notre ville et ses habitants.

Georges AMZEL, conseiller municipal



Groupe des élus Verts

POUR UNE INTERCOMMUNALITÉ ÉCOLOGIQUE DÉMOCRATIQUE

Nous nous félicitons de l'annonce par les maires de neuf villes du sud de la Seine-Saint-Denis de l'association de préfiguration de la future intercommunalité. Elle regrouperait près de 400 000 habitants au 1^{er} janvier 2010. Les Verts ont toujours affirmé la pertinence économique, sociale et environnementale de territoires groupés à cette échelle. Cette étape doit marquer le début de la participation de la population à la définition du fonctionnement et des compétences de la future communauté d'agglomération. Nous regrettons que certaines décisions aient été déjà prises, comme le lieu de son siège ou l'attribution de la présidence au maire de Pantin renforçant le cumul des mandats. Afin de favoriser la concertation, annoncée comme l'un des deux principaux objectifs de l'association de préfiguration, nous demandons la création, dès que possible, d'un « conseil de développement », rassemblant acteurs associatifs et institutionnels, chefs d'entreprises, syndicalistes, reflet de la diversité du territoire. Nous souhaitons que cette coopération intercommunale conduite à l'émergence d'un territoire d'excellence sur le plan écologique. Enfin, vigilants sur l'évolution des statuts des agents territoriaux transférés à l'interco, nous soutenons le principe d'un régime indemnitaire aligné sur le plus favorable de nos communes. C'est ainsi que nous nous engagerons dans cette coopération intercommunale, pour l'amélioration de la qualité de vie de nos populations.

C. FALQUE, N. KARMOCHKINE, M.-G. LENTAIGNE,
P. STOEBER, B. BERGERON-SIGWALD,
C. PAQUIS, I. OLIVIER-BARBREL. Contact : 0603005472.

L'intercommunalité : une idée qui fait son chemin

Comme prévu et annoncé lors des réunions publiques de quartier fin 2008, l'association de préfiguration d'une communauté d'agglomération va être créée. Elle comprendra neuf communes, dont Les Lilas, et permettra aux villes concernées de réfléchir ensemble aux modalités de création d'une intercommunalité début 2010.

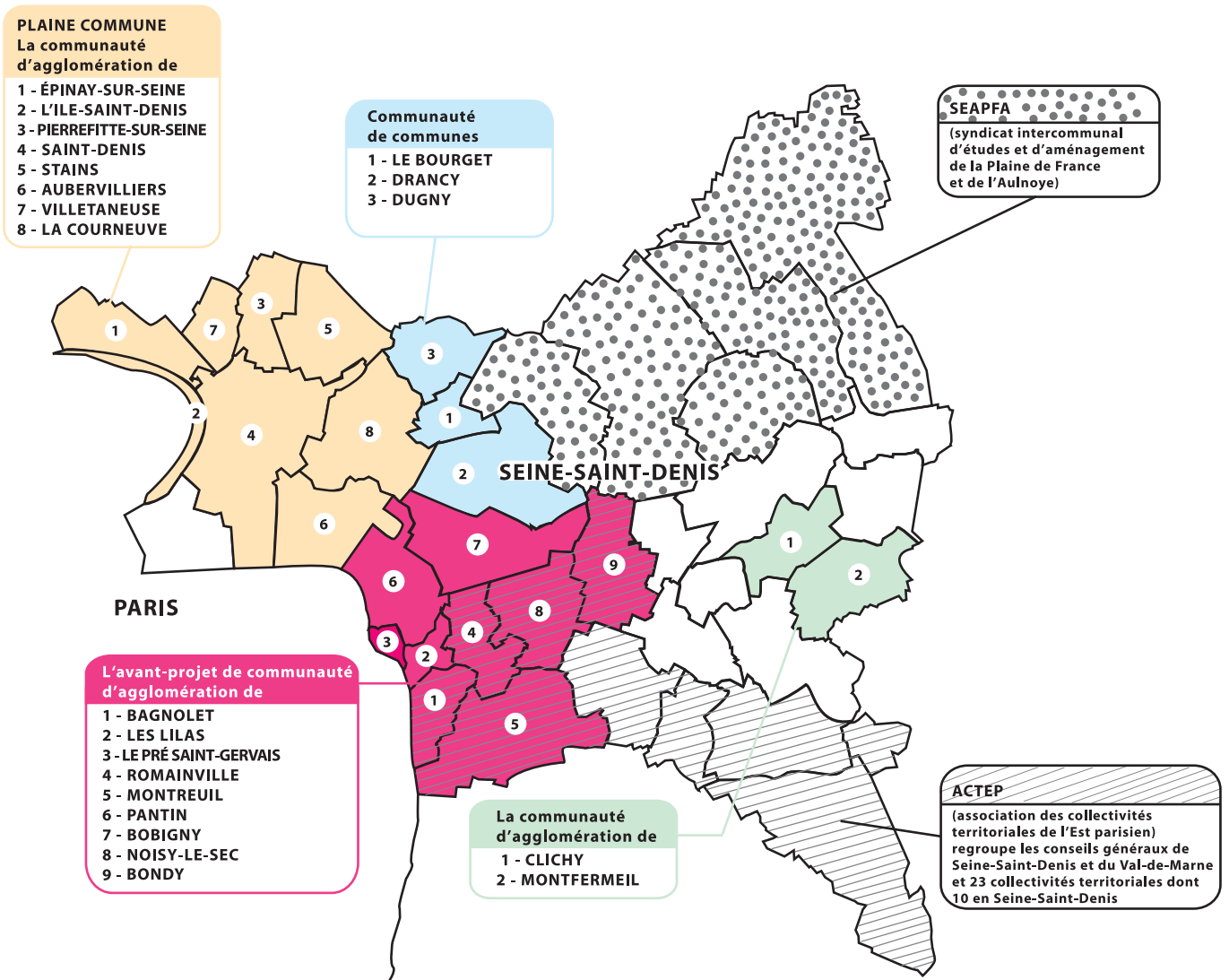
En 2010, les communes des Lilas, de Bagnolet, du Pré Saint-Gervais, de Romainville, de Montreuil, de Pantin, de Bobigny, de Noisy-le-Sec et de Bondy pourraient s'unir en communauté d'agglomération. C'est, en tout cas, le message qu'ont envoyé les maires des neuf communes en proposant la création d'une association chargée de réfléchir aux modalités d'une prochaine intercommunalité. « Il s'agit d'une étape importante qui va permettre aux villes d'approfondir la réflexion commune », souligne Daniel Guiraud, maire des Lilas, qui rappelle qu'« à ce stade, rien

n'est encore fait ». L'adhésion à cette association, tout comme celle au syndicat mixte d'études Paris Métropole, a fait l'objet d'une large concertation avec les Lilasiens lors des réunions de GAM (groupes d'action municipale de quartier), en novembre et décembre 2008. Une concertation qui sera poursuivie à chaque étape de ce projet.

Si elle voit le jour, cette communauté d'agglomération sera, avec ses 400 000 habitants, la plus grande d'Île-de-France et même l'une des plus importantes de France avec les agglomérations autour de

Grenoble, Toulon, Rennes ou Montpellier. Elle permettrait, par sa taille et la mutualisation des moyens, d'accélérer de nombreux projets et chantiers : infrastructures routières, aménagement de la base régionale de loisirs, résorption de l'habitat insalubre, prolongement de la ligne 11 ou encore mise en synergie des équipements culturels et sportifs...

Après une période d'études et de débats avec la population, les conseils municipaux pourront se prononcer sur le projet, le périmètre de l'union et ses statuts d'ici la fin de l'année.



Emplois-services

H prop. aide et dépannage informatique à dom. PC et MAC + initiation Internet. Tél. : 06 85 23 16 40 ou ctrouillot@wanadoo.fr

F cherche garde enfants, aide pers. âgées ou ménage. Tél. : 06 36 08 06 49 ou b.lounes@voila.fr

F cherche aide pers. âgées (courses, ménage, garde malade, dame de compagnie). Tél. : 06 03 69 86 25.

H cherche pte manutention, divers, courses, véhicule perso. Tél. : 06 26 06 56 56.

F sérieuse, exp. cherche heures repassage à dom. 10€ / h. Tél. : 06 23 06 85 19.

JH sérieux exp. prop. travaux peinture, carrelage, papier-peint, parquet, prix modérés, devis gratuit. Tél. : 06 37 28 67 92.

Famille avec bébé cherche autre famille aux Lilas pour garde partagée à partir de mai, juin ou septembre. Tél. : 06 64 44 99 57 ou pupierd@yahoo.fr

Étudiante textile prop. travaux couture : retouches, ourlets, création nappes, rideaux, coussins. Tél. : 06 62 48 90 69 ou cimentsetdentelles@yahoo.fr

Prof. anglais donne cours particuliers de la 6^e à terminale. Tél. : 06 11 75 19 55 ou 01 43 63 11 29.

Beauté à domicile : pose d'ongles, extensions cheveux, maquillage permanent. Tél. : 06 46 03 58 29.

Étudiante (brevet secourisme) cherche baby-sitting soirs et WE. Tél. : 06 65 10 81 18 ou sara-sitting@hotmail.fr

Jeune maman cherche enfants à garder à la rentrée, de 7h45 à 8h30 et après école de 16h30 à 18h30. Tél. : 01 48 44 98 11.

JH cherche travaux bricolage, nettoyage, peinture, élec., jardinage. Devis gratuit. Tél. : 06 31 79 67 37.

Bonnes affaires

Vends 2 tapis tressés 60 €, combiné DVD + magnéto : 40 €, tapis + table de chevet + lampe : 80 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Vends lit pin massif à tiroir TBE : 230 €. Tél. : 06 30 49 83 93 ou djimibull75@hotmail.com

Vends rollers T.46 et T. 39 avec protections coudes, genoux et sacs. Prix à déb. Tél. : 01 48 44 94 34.

Vends K7 vidéo classique, aventure, historique... 1,50€ l'unité. Tél. : 01 43 62 64 32.

Vends TV enfants, lustre blanc, manteau fourrure, veste cuir T. 42, table camping, porte manteau sur roulettes, chaussures T37. Tél. : 01 48 97 29 19.

Vends table jardin pliante plastifiée blanche. Tél. : 01 48 45 77 79.

Vends lot de vinyles classiques TBE : 20 coffrets + 50 disques : 150 €. tél. : 06 85 53 89 99.

Vends buffet + table Louis XVI : 250 € + salon Louis XV : canapé + 2 fauteuils : 350 € + 2 bureaux Louis XVI : 150 €. Tél. : 06 64 89 67 28.

Vends machine à écrire 1950 Mercedes (rubans réversibles et recouvrement) : 250 €. Tél. : 06 17 18 36 24.

Vends meuble lit 1 pers. plaqué acajou, sommier lattes, mat. mousse TBE : 400 € + balance ancienne (poids) : 40 € + lampe pétrole : 25 €. Tél. : 01 43 62 78 27.

Vends presse fonte pour reliure : 110 €, lit pliant : 30 €, table pour abdos : 10 €, projecteur super 8 (prix à déb.), anti vol U : 20 €. Tél. : 06 09 85 85 82.

Vends 2 fauteuils mécanique Relax velours et acajou neufs. Prix à déb. Tél. : 01 48 40 78 55.

Vends pied TV avec socle : 20 € + lit + table chevet + tapis + lampe : 80 €, magnéto combiné DVD/K7 : 40 €, 2 tapis tressés : 60 €, 3 sarouels marocains : 15€ unité. Tél. : 01 48 46 59 33.

Vends 3 placards cuisine blanc Ikéa : 150 €, piano droit : 1200 €, table SaM : 30 €, 2 vélos enfants : 80 €, lit + commode enfant : 300 €, table bridge, sèche linge... Tél. : 06 20 27 21 29 ou blantzou@orange.fr

Collectionneur recherche appareil photo, objectifs, anciens ou neufs, bon ou mauvais état : Nikon, Leica, Pentax, Zeiss, Rollei... Tél. : 06 20 48 32 09.

Vends meuble TV, rangement K7 et DVD : 30€, TBE. Tél. : 01 48 97 93 57 après 18 h.

Vends frigo neuf Faure : 100 €. tél. : 06 14 87 98 75.

Vends tapis de marche mécanique + rameur : 50 € unité. Tél. : 06 62 32 97 34.

Vends collection boîte à pilules tous styles. Prix à déb. Tél. : 01 43 53 97 00 ou t-ob-b@hotmail.fr

Cherche K7 du « Grand Bluff » et « Derrière le miroir ». Tél. : 01 43 60 84 18.

Vends parabole 80 (diam.) complète, 2 têtes neuves (cause erreur achat) : 50 € + décodeur digital TV satellite neuf (Dub 4 500) : 100 € + table cuisine formica pliante et 1 chaise : 20 €. Tél. : 06 15 75 36 76 ou josiane.atal@orange.fr.

Immobilier

Artiste peintre lilasien cherche espace à acheter aux Lilas : environ 30 m², luminosité, point d'eau, 90000€. Tél. : 09 53 89 95 42 ou mk07@laposte.net

Loue place parking, bd Eugène-Decros. Tél. : 06 63 71 34 38.

Vends 3 pièces aux Lilas, 52 m², 1^{er} étage, balcon, cuisine, 2 chambres, séjour, sdb, wc indiv., cave : 220000€. Tél. : 06 10 70 43 70.

Vends F3 (57 m²) proche centre culturel, 3^e étage, Asc., cuisine et sdb équipées, expo sud, balcon 15 m², parking, cave. Tél. : 06 67 31 72 02.

Vends parking dans copropriété sécurisée 8 bd, Eugène-Decros. Tél. : 06 07 43 73 24.

Loue parking M^e Mairie des Lilas, ss-sol 75 €/mois. Tél. : 06 18 49 23 43.

Vends studio 34 m² tt confort rue Romain-Rolland. Chauffage collectif, exp. sud. Tél. : 01 49 72 03 41.

Loue gd parking fermé face théâtre. Tél. : 06 04 08 48 92.

Loue box quartier Bruyères. Tél. : 06 84 08 73 34.

Loue parking rue du Garde-Chasse : 50 €/mois. Tél. : 01 48 44 98 11.

Cherche colocation pour F2 aux Lilas : 400 € cc. Pers. sérieuse, réf. demandées. Tél. : 06 37 82 41 68.

Loue parking ss-sol rue de la Convention. Tél. : 01 48 43 80 60.

Auto-moto

Vends scooter Vespa 50 cc, 2004 + pare-brise + casque + antivol : 1100 €. Tél. : 06 35 43 92 90.

Vends Toyota Premia, 1994, 8 pl., 193000 km, ess., TBE : 4200 €. Tél. : 06 18 49 23 43.

Vends R21 TXE 1990, 280 000 km, injection, distrib. neuve, filtres huile, air, vidange ok, pneus BE, garée dans box : 1500€. Tél. : 06 13 57 88 88.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 20 mars 2009
au 20 avril 2009**

Naissances

Sarah AZOULAY,
Malaak CHIKH,
Elie BALLAÏCHE,
Yanis SALLES-MAAROUF,
Tal BEN HAÏM,
Maxance LOMET,
Torry KHAYAT,
Rafael SEQUEIROS,
Mérone BISMUTH,
Kelly ANDRADE-DOMINGOS,
Kilyann Erel BERREBY,
Léo GÜREL,
Niko ARMENGOL-UHL,
Ly GELLY, Barnabé DROUILLARD,
Aaron WANSOLA NZUZI,
Absétou SANOGO.

Mariages

Michel DAGE et Nathalie DELVAL,
Adder BENMEHDI et Assia CHOHRRI,
Adeleine HADJ ABDERRAHMANE
et Bunthing VIN,
Yoni TUBIANA et Rachel OZIEL.

Décès

Marion DUPRÉ,
Solange de SMIDTS
épouse BOYER,
Pierre LANOY,
Louise PINGUET veuve LÉCLUSE,
Paulette HEYDEL épouse TOUATI,
Gabrielle RENAUD veuve OSSET,
Marie Pauline FAGON
veuve LORINET,
Liliane MICHEL épouse BOUETTE.

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau :
01 48 46 87 80
- Henri-Dunant :
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet HENRI-DUNANT**
Changement d'adresse :
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 46 96.

■ **Cabinet
de M^{me} BENAMARA**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet LES LILAS BLANCS**
M^{mes} DEVEY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde

**En cas d'urgence et en
l'absence de son médecin
traitant, composer le 15.**

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie
COHEN DE LARA (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE
DES LILAS (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris
les dimanches et jours fériés.
168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanence RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 11 et 25 mai à 20 heures en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans RDV).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).

Permanence fiscale

- Pour tout renseignement sur l'impôt sur le revenu et les impôts locaux, un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de Ville - BP 76
93261 Les Lilas cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.

Internet : www.ville-leslilas.fr

- Magazine édité par la direction de la communication de la ville des Lilas.

- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.

- Rédaction en chef : Anne Mosoni (annemosoni@leslilas.fr).

- Rédaction : Clémence Bahin (clemencebahin@leslilas.fr), David Langlois-Mallet, Amélie Guéret, Laurence Wurtz - Ressources Urbaines.

- Maquette : Nathalie Simon (nathaliesimon@leslilas.fr), Delphine Le Bret

- Photos : Baptiste Belcour (baptistebelcour@leslilas.fr), Virginie Sueres, William Beaucardet, Véronique Bury - Ressources Urbaines.

- Impression : Barbou impressions.

RCS Bobigny B572 188 357.

- Dépôt légal : août 2002.

- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.





L



Installation
Mosaïque
Sculpture

Mode
Peinture
Gravure



Photo
Vidéo
Bijoux

Ateliers
Concerts
Buffet
Spectacles



Le Rendez-Vous des Créateurs des Lilas

île Bagnole, Pantin, Paris 19^e et 20^e, Le Pré Saint-Gervais et Romainville

> **15 / 16 Mai 2009** <

Vernissage Jeudi 14 : 19 h > 22 h / Vendredi : 14 h > 22 h / Samedi : 10 h > 20 h

Marché Couvert & Théâtre du Garde-Chasse

M^e Mairie des Lilas / Bus 105 et 129

Entrée libre

Infos : 01 48 46 07 20 et www.ville-leslilas.fr

culture
aux
Lilas

